



## Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 16 – 4 mars 2019

### Actualités

#### **CHSLD : 10 M\$ pour améliorer la santé buccale des aînés**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 26 février 2019 sur *ICI.Radio-Canada.ca*. La ministre Blais affirme avoir constaté une offre de services dentaires et d'hygiène buccale inégale d'un établissement à l'autre et parfois même inexistante. Pour remédier à la situation, le gouvernement Legault met en place le Programme québécois des soins buccodentaires et des soins d'hygiène quotidiens de la bouche. Ce programme vise à offrir des soins préventifs et curatifs ainsi que des soins d'hygiène de la bouche à l'ensemble des résidents des CHSLD publics et privés conventionnés. Les patients admis dans un CHSLD auront droit à une évaluation de leur santé buccale par l'infirmière en collaboration avec un hygiéniste dentaire. Toutefois, le déploiement du programme survient au moment où les CHSLD sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre. La ministre Blais répond à cela que des budgets s'en viennent pour l'embauche de 42 hygiénistes dentaires à temps plein.

#### **Les détenus âgés laissés pour compte au Canada**

Selon l'ombudsman des pénitenciers au Canada, des détenus âgés et de longue date sont « entreposés » dans des prisons qui ne sont pas équipées pour gérer les soins de fin de vie. L'enquêteur correctionnel du Canada, Yvan Zinger, et la présidente de la Commission canadienne des droits de la personne, Marie-Claude Landry, demandent au Service correctionnel du Canada de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées derrière les barreaux, dont le nombre augmente. Les deux instances demandent une stratégie nationale pour prendre en charge les besoins des 50 ans et plus en détention fédérale. Selon ces mêmes instances, on devrait libérer les détenus plus âgés qui ne représentent aucun risque déraisonnable pour la sécurité publique dans la collectivité, dans un établissement de soins de longue durée ou dans un centre de soins palliatifs. Des entretiens avec plus de 250 détenus âgés et des dizaines de membres du personnel ont également permis de constater que des délinquants âgés étaient victimes de traitement musclé, de brutalité et d'intimidation. Les personnes incarcérées de plus

de 65 ans sont plus susceptibles d'avoir des maladies chroniques que les personnes âgées qui ne sont pas en prison. Une situation qui fait augmenter les coûts des soins de santé dans le milieu correctionnel.

## **Trop de télé nuit à la mémoire des aînés**

Plus une personne âgée regarde la télévision aujourd'hui, plus elle risque d'avoir des problèmes de mémoire dans six ans, montre une étude britannique. En 2008 et 2009, la biopsychologue Daisy Fancourt et ses collègues de l'University College London, demander aux participants de l'étude de comptabiliser le nombre quotidien d'heures, en moyenne, qu'ils passaient devant la télévision. Ils devaient ensuite écouter un enregistrement de 10 mots qu'ils entendaient à un intervalle de deux secondes. Ils devaient par la suite essayer de se rappeler autant de mots qu'ils le pouvaient, à la fois immédiatement après les avoir entendus et après un court moment. L'âge moyen des participants était de 67 ans. Au total, 44 % étaient des hommes, 72 % étaient mariés ou en cohabitation.

- 0 % regardaient moins de 2,5 heures de télévision
- 19 % entre 2,5 et 3,5 heures
- 18 % entre 3,5 et 4,5 heures
- 23 % entre 4,5 et 7 heures
- 20 % plus de 7 heures

Des analyses comparatives ont montré que les femmes qui ont participé à l'étude regardaient davantage la télévision chaque jour que les hommes, de même que les personnes qui n'étaient pas mariées ou qui vivaient seules. Les participants des deux sexes ont passé le même test six ans plus tard. Les résultats montrent que les personnes qui ont regardé plus de 3,5 heures de télévision par jour en 2008 ou 2009 étaient plus susceptibles d'obtenir de moins bons résultats de mémoire verbale. Si la télévision peut causer ce type de problème, elle pourrait aussi être un passe-temps de choix pour des personnes ayant des problèmes de mémoire, qui éviteraient ainsi des activités qui mettraient l'accent sur ceux-ci. Il existe donc toujours en effet une zone grise dans la compréhension du phénomène. En 2015, les Canadiens regardaient, en moyenne, 27,2 heures de télévision traditionnelle par semaine.

## **Formation/colloque/mémoire**

### **Services du CAVAC de Montréal**

Dans le cadre de son programme de formation continue, l'équipe du Chantier de travail sur l'intimidation auprès des aînés vous convie à la conférence de Katherine St-Pierre, agente de liaison en maltraitance des aînés au CAVAC de Montréal. Le CAVAC de Montréal développe actuellement, et ce depuis le mois d'octobre dernier, un poste d'agente de liaison dédiée spécifiquement aux aînés victimes de maltraitance. Le 28 mars prochain, la titulaire de ce poste présentera les services du CAVAC de Montréal

ainsi que le projet et son rôle de manière plus spécifique. Il s'agira également d'une belle occasion pour en connaître davantage sur les différentes possibilités de collaboration. Une période de questions sera prévue à la fin de la présentation. L'événement aura lieu le **28 mars 2019 de 13 h 30 à 15 h 30** au Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, 7378, Lajeunesse, Montréal, H2R 2H8, salle 317. Pour vous inscrire, contactez Ricardo Botero (conseiller en sécurité urbaine – volet aînés à Tandem VSP) : 514 490-1414 ou par courriel à [chantierintimidation@gmail.com](mailto:chantierintimidation@gmail.com).

## Nouvelles des membres et partenaires

### Quand les trottoirs glacés isolent les aînés

C'est le titre du [reportage de Diana Gonzalez](#) mis en ligne sur l'audio fil de *Radio-Canada.ca* le 25 février 2019. L'hiver isole parfois les aînés et c'est particulièrement vrai cette année. La journaliste a rencontré Josée Roy, coordonnatrice du **Rameau d'olivier**, afin de discuter des façons dont l'organisme aide les aînés à briser leur isolement.

### Atelier : Manipulation et paranoïa

Comment faire quand la personne atteinte est convaincue qu'elle a raison alors que ce n'est pas la vérité? Que lui répondre lorsqu'elle est persuadée qu'on l'a volée? Comment supporter qu'elle utilise sa maladie pour culpabiliser ses proches ou parvenir à ses fins? La paranoïa est une conséquence fréquente à l'évolution de la maladie et difficile à vivre pour l'entourage qui doit faire face à des dures accusations. **Le Temps d'une pause** organise cet événement qui aura lieu le **samedi 16 mars de 9 h à 12 h** au CHSLD Joseph-François-Perrault. Information et inscription à : [admissions@tempsdunepause.org](mailto:admissions@tempsdunepause.org) ou au 514-722-3000 # 3036.

### Vieillir en santé : c'est possible !

Cet atelier conçu par le Centre de gériatrie de Montréal, Vieillir en santé vous donne quelques trucs pour aider à garder la santé présentés par l'auteure du livre *Vieillir en santé : c'est possible*, Michèle Sirois, infirmière, animatrice, conférencière et auteure. L'événement aura lieu le **mardi 19 mars 2019 de 13 h 30 à 16 h** au Centre récréatif Édouard-Rivet, 11111 rue Notre-Dame Est. Réservez votre place au 514 905-2105. Coût : 15 \$.

**Offres d'emploi ci-jointes.**

**Version imprimable ci-jointe.**